



Formalisez votre projet d'entreprise

Quels sont vos besoins ?

- Concrétiser votre projet d'entreprise
- Connaître les conditions de rentabilité de votre projet
- Convaincre votre banquier de financer votre projet

Pourquoi choisir Experts'création ?

- Etablir une vision stratégique de votre entreprise sur une période de 3 à 5 ans
- Expliquer la nature de votre projet, votre meilleur outil de communication face aux banquiers
- Mesurer et valider les performances de votre projet

Quelle est notre mission ?

- Mettre en valeur votre projet
- Réfléchir ensemble à la meilleure présentation de votre entreprise
- Vous accompagner lors de la présentation des éléments financiers aux banques
- Assurer les formalités juridiques nécessaires à la création de votre entreprise

Offre Partenaire

- Experts'création
- Experts'création+ (avec accompagnement bancaire)
- Experts'création sérénité (avec formalités juridiques)

À partir de 490 € HT



EXPERTS & PARTENAIRES

Expertise comptable & Commissariat aux comptes

04 76 04 04 04

www.experts-partenaires.com